

# SYSTÈME D'ALARME ET PRODUITS TRANSMETTEURS



NOTICE D'UTILISATION

**DAITEM**

# ***Vous venez d'acquérir un système de sécurité DAITEM adapté à vos besoins de protection et nous vous en remercions.***

## Quelques précautions

- L'installation de votre système doit être réalisée selon les normes en vigueur du pays par un installateur ayant une habilitation électrique.
- Votre système de sécurité est simple à utiliser. Nous vous conseillons de le mettre en marche chaque fois que vous quittez votre habitation.
- Ne laissez pas votre télécommande apparente.
- Gardez une télécommande de secours dans un endroit secret.
- En cas de perte, de vol ou de sabotage d'un appareil de votre système, faites appel immédiatement à votre installateur.
- Gardez confidentiel les codes d'accès de vos claviers de commande.
- Mettez si possible votre système de sécurité sous protection partielle pour protéger les pièces inoccupées.

## Vous sortez de votre habitation

- Fermez toutes les issues protégées.
- Mettez votre système de sécurité en Marche.
- Vérifiez, s'il y a lieu, la signalisation des anomalies ou issues restées ouvertes.

## Vous allez vous absenter pour une longue période

- Veillez à ce que toutes les issues soient fermées.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de sécurité en faisant un essai réel de votre système.
- Mettez votre système en Marche.

## Important

L'installation d'un module de transmission sur la centrale (non équipée d'origine) ou d'un transmetteur séparé peut permettre à votre installateur l'accès à distance de votre système d'alarme et ainsi:

- agir dans le cadre de la maintenance
- modifier les paramétrages
- exécuter des téléchargements via Internet selon les conditions décrites dans la notice d'utilisation des produits transmetteurs. Il lui appartient de définir avec vous contractuellement les conditions particulières de cet accès.

## Avertissement

DAITEM ne saurait en aucun cas être tenu responsable des conséquences de la non disponibilité temporaire ou permanente du réseau téléphonique commuté classique RTC, du réseau cellulaire GSM/GPRS ou du réseau Ethernet (ADSL). Certaines fonctions ne sont disponibles qu'avec une centrale en version égale ou supérieure à 2.0.0.


Composer     # 5 0 3 # # sur le clavier de votre centrale pour le vérifier.  
code maître  
(usine : 0000)

## Nous apprécions vos suggestions

Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos notices et de nos produits, nous vous remercions de les envoyer :

- par écrit à : Daitem - Service consommateur  
rue du Pré de l'Orme - F-38926 CROLLES cedex
- ou par e-mail à : [assistancetechnique@daitem.fr](mailto:assistancetechnique@daitem.fr)

*Votre revendeur peut vous communiquer les conditions d'application de la garantie contractuelle et du SAV qui le lient au fabricant.*

 **Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie** (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

# Sommaire

## NOTICE D'UTILISATION DU SYSTÈME D'ALARME

<b>1. Commander le système de sécurité</b> .....	<b>4</b>
1.1 Mise en marche ou à l'arrêt du système.....	4
1.2 Arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue.....	4
1.3 Mise à l'arrêt sous la contrainte (fonction accessible uniquement en télésurveillance).....	4
1.4 Mise en marche ou à l'arrêt d'un ou de plusieurs groupes.....	5
1.5 Mise en marche partielle du système.....	5
1.6 Mise en marche présence.....	6
1.7 Mise en marche avec une issue ouverte.....	6
1.8 Mise en marche ou à l'arrêt automatique .....	7
1.9 Réactivation du système.....	7
<b>2. Les claviers reportent les états de la centrale</b> .....	<b>8</b>
<b>3. Configuration en local à l'aide du clavier intégré à la centrale</b> .....	<b>9</b>
3.1 Modifier la langue.....	9
3.2 Modifier la date et l'heure .....	9
3.3 Modifier votre code maître.....	9
3.4 Modifier les codes services .....	10
3.5 Interdire ou autoriser les codes services.....	10
<b>4. Restreindre l'accès aux commandes</b> .....	<b>10</b>
4.1 Restreindre l'accès par les codes services.....	10
4.2 Restreindre l'accès par les badges .....	11
4.3 Interdire ou autoriser un badge .....	11
<b>5. Tester les appareils</b> .....	<b>12</b>
<b>6. Tester le système en réel</b> .....	<b>13</b>
<b>7. La centrale signale les alarmes</b> .....	<b>14</b>
<b>8. La centrale signale les anomalies</b> .....	<b>15</b>
<b>9. Consulter le journal d'événements</b> .....	<b>16</b>
<b>10. Fonctions complémentaires des claviers</b> .....	<b>17</b>
10.1 Interroger l'état de votre système.....	17
10.2 Déclencher une alerte (si reprogrammation d'une touche d'un clavier) .....	17
10.3 Déclencher une alerte silencieuse (si reprogrammation d'une touche d'un clavier).....	17

## NOTICE D'UTILISATION DES PRODUITS TRANSMETTEURS

<b>Avant propos</b> .....	<b>18</b>
<b>1. Présentation</b> .....	<b>19</b>
1.1 Fonctionnement en cas d'appel sortant .....	20
1.2 Fonctionnement en cas d'appel entrant .....	20
<b>2. Configuration en local à l'aide du clavier intégré au transmetteur</b> .....	<b>21</b>
2.1 Modifier la langue.....	21
2.2 Modifier la date et l'heure .....	21
2.3 Modifier votre code maître.....	21
2.4 Modifier votre code vidéo (GSM/GPRS-Ethernet ADSL) .....	22
2.5 Autoriser ou non l'accès à distance via Internet (GPRS alimenté secteur-Ethernet ADSL) .....	22
2.6 Enregistrer ou modifier le message d'accueil personnalisé pour les transmissions vocales (RTC-GSM).....	23
2.7 Modifier les numéros de vos correspondants particuliers (RTC-GSM) .....	23
<b>3. Appel sortant</b> .....	<b>24</b>
3.1 Déroulement du cycle d'appel du transmetteur.....	24
3.2 Déroulement d'un appel téléphonique vocal vers un particulier (RTC-GSM).....	25
3.3 Liste des commandes possibles lors de la période d'écoute.....	25
3.4 Liste des messages vocaux et SMS transmis vers un particulier selon le type d'événement (RTC-GSM) .....	26
3.5 Déroulement d'un appel vers un télésurveilleur (RTC-GSM/GPRS-Ethernet ADSL) .....	27
<b>4. Appel entrant</b> .....	<b>28</b>
4.1 Commande à distance vocale par téléphone via le réseau RTC ou GSM (alimenté secteur).....	28
4.2 Configuration et utilisation du transmetteur depuis un ordinateur connecté via Internet (GPRS alimenté secteur-Ethernet ADSL) .....	30
4.3 Commande à distance par SMS via le réseau GSM (alimenté secteur) .....	31
<b>5. Tester l'appel vers vos correspondants (RTC-GSM/GPRS-Ethernet ADSL)</b> .....	<b>32</b>
<b>6. Fiche consignes (à compléter et à remettre à vos correspondants)</b> .....	<b>33</b>
<b>GARANTIE DAITEM ET CONDITIONS D'EXTENSION</b> .....	<b>35</b>

# NOTICE D'UTILISATION DU SYSTÈME D'ALARME

## 1. Commander le système de sécurité

La centrale peut commander jusqu'à 8 groupes de protection intrusion (suivant le type de centrale) de manière indépendante ou combinée.

Exemple : 4 groupes de protection intrusion



### 1.1 Mise en marche ou à l'arrêt du système

#### • Avec une télécommande :



ON ou OFF

#### • Avec un clavier de commande :

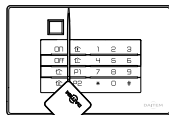


□ □ □ □ + ON ou OFF  
code maître

#### • Avec un clavier de commande vocal à lecteur de badge :



ON ou OFF et



Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).

"bip, marche"  
ou  
"bip, arrêt"



Marche :  
mise en marche de tous les groupes



Arrêt :  
mise à l'arrêt de tous les groupes

□ groupe à l'arrêt

■ groupe en marche

### 1.2 Arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue

L'arrêt de la temporisation de sortie peut se faire à la fermeture d'une des issues ayant un détecteur programmé pour cette fonction.

Il est possible de programmer automatiquement cet arrêt de la temporisation en déterminant le détecteur d'ouverture qui provoquera la mise en service d'un, de plusieurs groupes ou de tous les groupes.

### 1.3 Mise à l'arrêt sous la contrainte (fonction accessible uniquement en télésurveillance)

**ATTENTION : si une carte module de transmission téléphonique est installée.**

Cette fonction vous permet de donner l'alerte discrètement lorsque vous êtes forcé d'arrêter votre système d'alarme sous la menace d'un agresseur.

Le système se comporte de la même façon que lors d'un arrêt mais envoie un message d'alerte (silencieuse) spécifique par la ligne téléphonique au centre de télésurveillance.

#### Avec un clavier :



□ □ □ □ 0 OFF  
code maître

**Il est impératif de vérifier que ce message spécifique d'alerte soit bien traité par votre centre de télésurveillance.**

## 1.4 Mise en marche ou à l'arrêt d'un ou de plusieurs groupes

### • Avec un clavier de commande :



#  ...  +  ON ou  OFF  
*code maître*

↑  
n° des groupes de 1 à 8

### • Avec un clavier de commande vocal à lecteur de badge :



#  ...  +  ON ou  OFF et   
*n° des groupes de 1 à 8*

Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).

### Exemple à partir d'un clavier de commande :

#### • Mise en marche des groupes 3 et 4

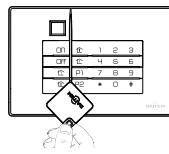
#  3  4  ON  
*code maître*



### Exemple à partir d'un clavier de commande vocal à lecteur de badge :

#### • Mise à l'arrêt des groupes 1 + 2

#  1  2  OFF  
*code maître*



"bip, arrêt groupe 1-2"

Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).



"bip, marche groupe 3-4"



Mise en marche groupes 3+4

"bip, arrêt groupe 1-2"



Mise à l'arrêt groupes 1+2

groupe à l'arrêt

groupe en marche

groupe inchangé

## 1.5 Mise en marche partielle du système

### • Avec une télécommande :



P1 ou P2

P2 nécessite la reprogrammation de la touche par votre installateur.

### • Avec un clavier de commande :



+  ↑ ou  ↓  
*code maître*

### • Avec un clavier de commande vocal à lecteur de badge :



↑ ou  ↓ et   
 Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).

"bip, marche partielle 1" ou "bip, marche partielle 2"



"bip, marche partielle 1"



Marche partielle 1 : mise en marche du groupe 1 uniquement

"bip, marche partielle 2"



Marche partielle 2 : mise en marche du groupe 2 uniquement

groupe à l'arrêt

groupe en marche

## 1.6 Mise en marche présence

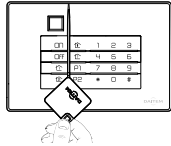
La centrale permet une protection partielle avec la possibilité de provoquer des réactions atténuées du système en cas d'intrusion : **la marche présence**.

**ATTENTION : la marche présence ne possède ni de temporisation de sortie ni de temporisation d'entrée.**

### • Avec un clavier de commande :



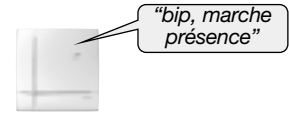
### • Avec un clavier de commande vocal à lecteur de badge :



Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( )



"bip, marche présence"

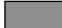


"bip, marche présence"



Marche présence : mise en marche du groupe 1 uniquement

 groupe à l'arrêt

 groupe en marche

### TEMPORISATION D'ENTRÉE :

La temporisation d'entrée correspond au temps qui vous est laissé pour arrêter le système depuis l'intérieur sans déclencher les moyens d'alarmes (arrêt par un clavier par exemple). Votre installateur a déterminé avec vous la durée de la temporisation la plus adaptée à votre utilisation.

Un avertissement vocal "BIP, BIP, BIP, BIP, PROTECTION ACTIVE" vous prévient qu'il faut arrêter votre système.

### TEMPORISATION DE SORTIE :

La temporisation de sortie est le temps qui vous est laissé pour quitter votre habitation sans déclencher le système d'alarme. Votre installateur a déterminé avec vous la durée de la temporisation la plus adaptée à votre utilisation.

La fin de cette temporisation est signalée par la centrale par la répétition du message vocal de marche.

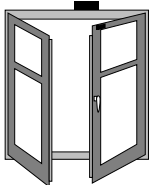
## 1.7 Mise en marche avec une issue ouverte

La centrale est programmée en usine pour interdire la mise en marche du système en cas d'issue ouverte (oubli de fermeture d'une issue protégée).

Cette programmation d'usine peut être modifiée par votre installateur.

### Exemple : mise en marche avec issue 2 ouverte

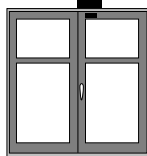
Vous mettez en marche



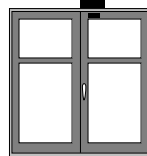
"bip, issue 2 ouverte"

La centrale n'est pas en marche

Vous refermez l'issue 2

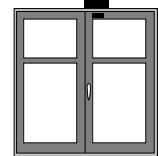


Vous mettez en marche



"bip, marche"

Fin de la temporisation de sortie



"bip, marche"

## 1.8 Mise en marche ou à l'arrêt automatique

Cette fonction permet d'envoyer automatiquement des commandes de marche et d'arrêt à la centrale d'alarme à heures fixes programmées via le logiciel TwinLoad® par votre installateur.

Vous pouvez activer ou désactiver ces mises en marche et à l'arrêt automatiques à partir du clavier de la centrale. En programmation usine, cette fonction n'est pas active.

### Avec le clavier de la centrale :



\* 5 1 1 \*  \* \*

code maître

↑  
0 : inactive  
1 : active

## 1.9 Réactivation du système

En programmation usine, cette fonction n'est pas active.

Cette commande autorise la remise en marche de la centrale après une alarme, alerte ou une anomalie (radio, tension...).

Cette commande est accessible à distance et localement depuis le clavier séparé ou le clavier de la centrale en composant :

# 2 0 # #

code maître

## 2. Les claviers reportent les états de la centrale

Les claviers permettent de :

- commander votre système,
- connaître en permanence l'état du système.

### ATTENTION

- Seules les commandes envoyées depuis le clavier de commande et d'information allument les voyants.
- Seules les commandes émises depuis le clavier vocal provoquent les messages vocaux en indiquant, les alarmes éventuelles, les anomalies ainsi que l'état des issues.

Envoi d'une commande vers :	Commande	Allumage des voyants et du buzzer du clavier de commande et d'information		Message du clavier de commande vocal à lecteur de badge
		Etats des voyants	Buzzer	
Une centrale d'alarme	Arrêt	Ⓟ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, arrêt" ou "Bip, anomalie système"
	Arrêt total avec mémoire d'alarme	Ⓟ Ⓟ Ⓟ	3 bips courts	
	Marche	Ⓡ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, marche"
	Marche avec une anomalie	Ⓡ pendant 1,5 s	3 bips courts	
	Marche partielle 1	Ⓡ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, marche partielle 1"
	Marche partielle 2	Ⓡ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, marche partielle 2"
	Marche partielle 1 avec une anomalie	Ⓡ pendant 1,5 s	3 bips courts	
	Marche partielle 2 avec une anomalie	Ⓡ pendant 1,5 s	3 bips courts	
	Marche groupe X	Ⓡ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, marche groupe X"
	Marche groupe X avec une anomalie	Ⓡ pendant 1,5 s	3 bips courts	
	Marche bloquée (1)	Ⓡ Ⓡ Ⓡ	3 bips courts	
	Arrêt groupe X	Ⓟ pendant 1,5 s	bip long	"Bip, arrêt groupe X"
	Arrêt groupe X avec mémoire d'alarme	Ⓟ Ⓟ Ⓟ	3 bips courts	
	Marche présence			"Bip, marche présence"
	Alarmes mémorisées			"Bip, arrêt, alarme système"
	Anomalies mémorisées			"Bip, marche, anomalie système" ou "Bip, arrêt, anomalie système"
Issues ouvertes	Ⓡ pendant 1,5 s	3 bips courts	"Bip, marche, issue ouverte"	
Un receveur de commande, une prise télécommandée	Envoi d'une commande domotique (lumière, relais...)	Ⓟ pendant 1,5 s		
Passage en mode essai				"Bip, mode essai"
Passage en mode installation				"Bip, mode installation"
Passage en mode utilisation				"Bip, arrêt"
Interrogation état système				"Bip, état système, marche"
				"Bip, état système, marche partielle 1 ou 2"
				"Bip, état système, arrêt"
				"Bip, état système, marche groupe X"
				"Bip, état système, marche présence"
				"Bip, état système, ... anomalie système"
				"Bip, état système, ... issue ouverte"
			"Bip, état système, ... issue éjectée"	

(1) La marche bloquée signifie que le système d'intrusion n'a pas pu se mettre en marche à cause d'une anomalie système.

X : groupe de 1 à 8 suivant le type de centrale

Ⓟ : voyant vert

Ⓡ : voyant rouge



### 3. Configuration en local à l'aide du clavier intégré à la centrale

Votre installateur a déjà configuré pour vous votre centrale mais vous pouvez à tout moment modifier certaines programmations.

**La saisie au clavier de 5 codes d'accès erronés en moins de 5 minutes provoque le blocage du clavier pendant 5 minutes et l'information de code erroné est signalée par la centrale.**

#### 3.1 Modifier la langue

Vous pouvez remplacer la langue d'origine par une autre langue.

Pour modifier la langue, composer :

\*  1  7  \*   \*  \*

code maître

0 : français      3 : espagnol  
1 : italien        4 : néerlandais  
2 : allemand     5 : anglais

"bip + énoncé du choix effectué"



Usine : français

#### 3.2 Modifier la date et l'heure

Les événements mémorisés par la centrale sont horodatés.

Pour programmer manuellement la date et l'heure :

##### • Date

Pour modifier la date, composer :

\*  7  0  \*   \*   \*   \*  \*

code maître

Jour

Mois

année  
(ex. : pour 2012,  
taper 12)

"bip + énoncé de la date"



##### • Heure

Pour modifier l'heure, composer :

\*  7  1  \*   \*   \*  \*

code maître

Heure

Minutes

"bip + énoncé de l'heure"



#### 3.3 Modifier votre code maître

Ne perdez pas vos codes, la programmation de nouveaux codes se fait à partir de vos codes actuels. Toutefois en cas de perte, le retour à la configuration usine et la reprogrammation des codes demande l'intervention de l'installateur. Votre code maître permet de configurer la centrale et d'accéder à toutes les commandes du système grâce au clavier intégré.

##### ATTENTION

- Pour des raisons de confidentialité, nous vous recommandons de modifier régulièrement les codes d'accès des claviers et de procéder à un nettoyage régulier des touches.
- Pour éviter des appels non souhaités vers les correspondants, évitez de terminer le code maître par un "0".

Pour modifier le code maître, composer :

...  \*  5  0  \*  ...  \*  ...  \*  ...  \*  \*

ancien  
code maître

nouveau  
code maître

nouveau  
code maître

**ATTENTION : les codes d'accès doivent être différents entre eux.**

Code maître usine : 0000

Exemple :

Pour remplacer le code maître usine "0000" par un nouveau code "1423", composer :

0  0  0  0 \*  5  0 \*  1  4  2  3 \*  1  4  2  3 \*  \*

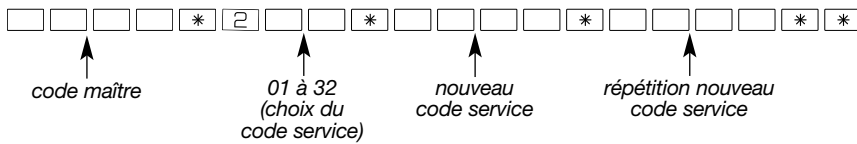
"biiiiip"



### 3.4 Modifier les codes services

Les codes services permettent de limiter l'accès à certaines commandes. Ils sont destinés aux utilisateurs occasionnels.

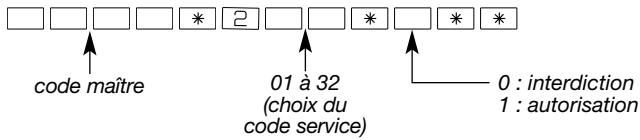
Composer sur le clavier :



### 3.5 Interdire ou autoriser les codes services

La procédure suivante permet d'autoriser ou d'interdire les codes services sans modifier leur programmation.

Composer sur le clavier :



**ATTENTION : un code service programmé est automatiquement autorisé.**

## 4. Restreindre l'accès aux commandes

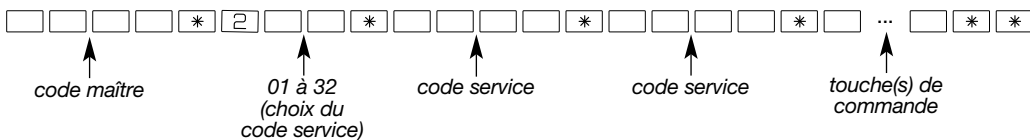
### 4.1 Restreindre l'accès par les codes services

Les codes services peuvent avoir indépendamment des accès limités à :

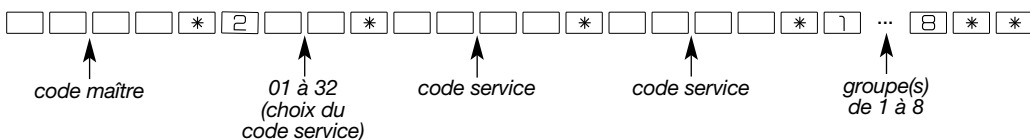
- certaines touches de commande du clavier,
- certains groupes.

Seules les touches de commande ou groupes sélectionnés lors de la programmation sont accessibles lors de la composition d'un code service.

Pour **restreindre** un code service à **certain(s) touche(s)** de commande, composer sur le clavier :



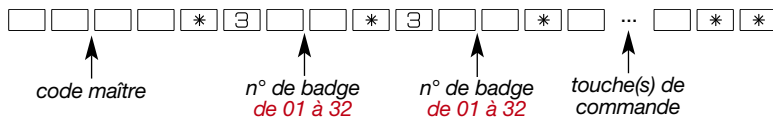
Pour **restreindre** un code service à **certain(s) groupe(s)**, composer sur le clavier :



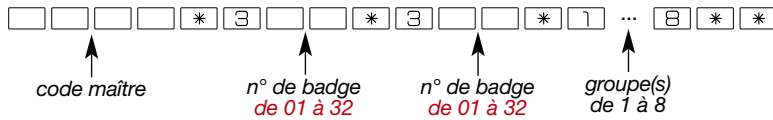
## 4.2 Restreindre l'accès par les badges

Les badges peuvent avoir indépendamment des accès limités à certaines touches de commandes et à certains groupes. Seules les commandes ou groupes sélectionnés lors de la programmation sont accessibles lors de l'utilisation du badge.

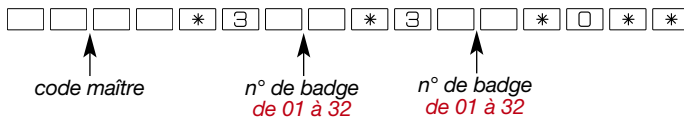
Pour **restreindre** un badge à **certain(s) touche(s)** de commande, composer sur le clavier :



Pour **restreindre** un badge à **certain(s) groupe(s)**, composer sur le clavier :



• **Annulation des restrictions pour un badge**, composer sur le clavier :

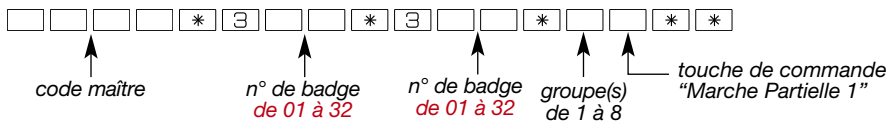


Exemple, pour **annuler les restrictions liées au badge 02**, composer sur le clavier :



Dans ce cas, les restrictions d'accès liées au badge 02 sont supprimées.

• **Restriction combinée d'une touche de commande et d'un groupe**, composer sur le clavier :



Exemple, pour **restreindre le badge 01** à la mise en **Marche/Arrêt** du **Groupe 1** et à la touche **Marche Partielle 1**, composer sur le clavier :

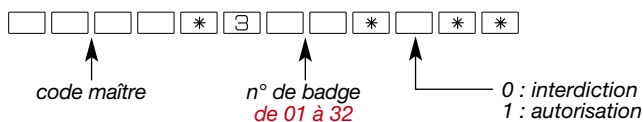


Dans ce cas, seule la mise à l'arrêt ou en marche du Groupe 1 et la touche Marche Partielle 1 sont accessibles en utilisant le badge 01.

## 4.3 Interdire ou autoriser un badge

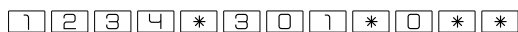
Un badge enregistré est automatiquement autorisé.

Pour interdire ou autoriser un badge, composer sur le clavier :

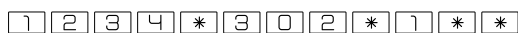


Exemples :

- pour **interdire** le **badge 01**, composer :



- pour **autoriser** le **badge 02**, composer :



**ATTENTION** : une fois par an ou avant une longue absence, nous vous conseillons de faire un essai de votre système de sécurité. Le **MODE ESSAI** vous permet de tester chaque appareil de votre système sans déclencher les sirènes.

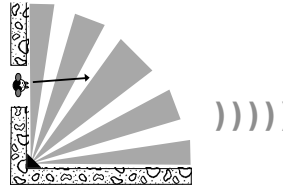
### 1. Passer la centrale en mode essai

□ □ □ □ # 2 # #  
code maître



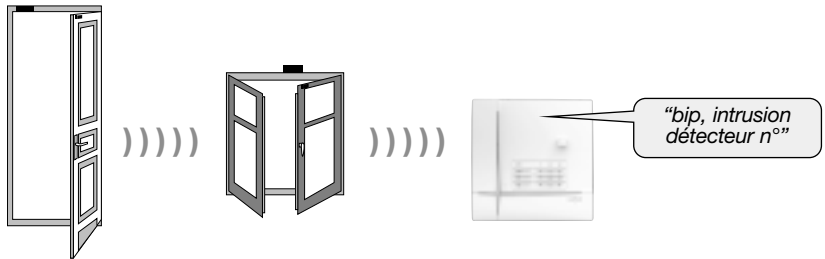
### 2. Tester chaque détecteur.

- Passer devant chaque détecteur de mouvement.
- Vérifier l'énoncé de la centrale.



**ATTENTION** : avant de passer devant un détecteur infrarouge, attendez 90 s dans un endroit non protégé.

- Ouvrir puis refermer toutes les issues protégées par des détecteurs d'ouverture ou multicontact.
- Vérifier l'énoncé de la centrale.



### 3. Tester chaque commande

- Appuyer sur la touche arrêt de chaque télécommande.
- ou**
- Composer votre code maître et appuyer sur la touche arrêt de chaque clavier.



### 4. Passer la centrale en mode utilisation

□ □ □ □ # 1 # #  
code maître



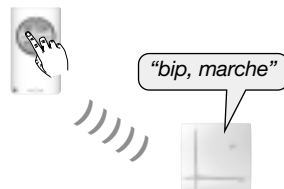
**ATTENTION**

- Vous allez maintenant procéder à un essai réel de votre système de sécurité. Cet essai provoque le déclenchement des moyens d'alarme et une transmission téléphonique vers les correspondants. Nous vous recommandons de prévenir au préalable les correspondants (si un module de transmission a été installé au préalable dans la centrale ou si un transmetteur séparé a été installé).
- La puissance sonore des sirènes peut occasionner des troubles d'audition, prenez les précautions nécessaires lors des essais de déclenchement.

1. Fermer les issues et sortir des zones protégées **en attendant au moins 90 s.**

2. Mettre en marche le système

dès réception de la commande, la centrale répond : *"bip, marche"*



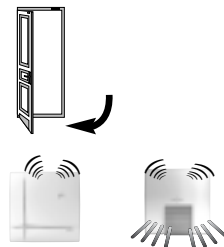
3. Attendre la fin de la temporisation de sortie

la centrale annonce : *"marche"*



4. Entrer dans une pièce protégée

- la centrale et les sirènes se déclenchent,
- le transmetteur téléphonique appelle les correspondants programmés selon le type d'événements transmis (1).



5. Laisser sonner les sirènes pendant 30 s puis arrêter le système

sur réception de la commande **"OFF"**, les sirènes s'arrêtent et la centrale répond, par exemple :  
*"Bip, arrêt, le 21 10 2012 à 19 h 30, intrusion détecteur 3, groupe 1"*.



6. Vérifier la transmission de l'alarme (et des images ou films d'alarme s'il y a lieu) vers les correspondants programmés. (1) (2)

(1) Si module de transmission ou transmetteur séparé installé.

(2) En appel vocal uniquement, l'arrêt du système stoppe la transmission d'appel vers les correspondants.

## 7. La centrale signale les alarmes

- La signalisation des alarmes (intrusion, personnes, technique, fraude ou incendie) est restituée :
  - à réception d'un ordre d'Arrêt,
  - lors d'une commande à distance vocale du système\*.
- La signalisation vocale précise :
  - la date et heure à laquelle l'alarme est survenue,
  - le type d'alarme,
  - l'identité de l'appareil à l'origine de l'alarme.

### Protection d'intrusion

Message vocal de la centrale		Evénements
	"bip, date, heure, intrusion détecteur n°, groupe n°"	Intrusion dans les locaux.
	"bip, date, heure, intrusion confirmée détecteur n°, groupe n°"	Déplacement de l'intrus dans les locaux.

### Protection technique

Message vocal de la centrale		Evénements
24 h/24	"bip, bip, bip, bip, alarme technique, détecteur technique n°" Message répété toutes les 10 s pendant 3 mn (sauf en marche totale)	Déclenchement de la protection technique par un capteur associé à l'émetteur universel.

### Protection incendie

Message vocal de la centrale		Evénements
24 h/24	"bip, date, heure, alarme incendie, détecteur n°"	Déclenchement de la protection incendie par un détecteur.
24 h/24	"bip, date, heure, alarme incendie commande n°"	Déclenchement de la protection incendie par un organe de commande.

### Protection contre la fraude du système

Message vocal de la centrale		Evénements
24 h/24	"bip, date, heure, autoprotection commande n°"	Tentative d'ouverture ou d'arrachement d'un clavier.
	"bip, date, heure, autoprotection centrale"	Tentative d'arrachement ou d'ouverture de la centrale.
	"bip, date, heure, autoprotection sirène n° ou autoprotection relais n°"	Tentative d'arrachement d'une sirène ou d'un relais radio.
	"bip, date, heure, autoprotection détecteur n°, groupe n°"	Tentative d'ouverture ou d'arrachement d'un détecteur.
	"bip, date, heure, autoprotection radio"	Détection d'un éblouissement radio.

\* Nécessite l'installation, d'un module de transmission dans la centrale ou d'un transmetteur séparé.

**ATTENTION : l'effacement de la mémoire d'alarme s'effectue automatiquement lors de la prochaine mise en marche.**

## 8. La centrale signale les anomalies

- La centrale surveille en permanence l'état des appareils :
  - l'alimentation,
  - l'autoprotection,
  - la disponibilité de la ligne téléphonique\*,
  - la liaison radio.
- La centrale signale les anomalies :
  - à réception d'un ordre d'Arrêt ou Marche,
  - par interrogation ou consultation à distance de l'état du système\*.

### Anomalies d'alimentation d'un appareil

Message vocal de la centrale	Evénements
"bip anomalie tension centrale"	Pile usagée de la centrale.
"bip anomalie tension batterie centrale"	Absence de la batterie de secours Li-Ion de la centrale
"bip anomalie tension détecteur n°"	Pile usagée d'un détecteur.
"bip anomalie tension sirène n°"	Pile usagée d'une sirène.
"bip anomalie tension relais n°"	Pile usagée d'un relais radio.
"bip anomalie tension commande n°"	Pile usagée d'un clavier.

### Anomalies d'autoprotection d'un appareil

Message vocal de la centrale	Evénements
"bip anomalie autoprotection centrale"	Défaut d'autoprotection de la centrale.
"bip anomalie autoprotection détecteur n°, groupe n°"	Défaut d'autoprotection d'un détecteur.
"bip anomalie autoprotection sirène n° ou autoprotection relais n°"	Défaut d'autoprotection d'une sirène ou d'un relais radio.
"bip anomalie autoprotection commande n°"	Défaut d'autoprotection d'un organe de commande.

### Anomalies de liaison radio d'un appareil

Message vocal de la centrale	Evénements
"bip anomalie liaison radio détecteur n°, groupe n°"	Perte de liaison radio entre un détecteur et la centrale.
"bip anomalie liaison radio sirène n° ou relais n°"	Perte de liaison radio avec une sirène ou un relais radio.
"bip anomalie liaison radio commande n°"	Perte de liaison radio entre un clavier et la centrale.

\* Nécessite l'installation d'un module de transmission dans la centrale ou d'un transmetteur séparé.

## 9. Consulter le journal d'événements

Le journal d'événements contient les **1 000 derniers** événements horodatés survenus dans le système. Il permet de conserver la trace de toutes les opérations d'exploitation de maintenance du système.

La **consultation** du journal d'événements complet peut se faire en local à partir du clavier de la centrale.

Le journal d'événements enregistre :

- les changements d'état de la protection intrusion,
- les éjections automatique des issues restées ouvertes,
- les alarmes,
- les anomalies,
- les changements de mode du système.


Pour accéder au journal d'événements,

composer :     # 1 0 # #  
code maître

puis taper :  1 pour l'événement suivant

  2 pour la répétition de l'événement

  3 pour précédent

  4 pour avance rapide (de 10 en 10 événements)

  0 pour mettre fin à la consultation

Au-delà de 30 secondes sans commande sur le clavier, la centrale quitte automatiquement le journal d'événements.

Chaque événement inscrit au journal est libellé de manière suivante :

- date et heure,
- le nom de l'événement,
- l'identité des appareils à l'origine de l'événement,
- la zone de détection (pour les alarmes intrusions et incendie).

**Exemple :**

*"bip, le 25/02/2012 à 15 heures,  
intrusion, détecteur 3, groupe 1"  
"bip, le 13/01/2012 à 12 heures,  
autoprotection, sirène 1"*





## 10. Fonctions complémentaires des claviers

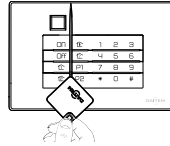
### 10.1 Interroger l'état de votre système

- Clavier de commande :

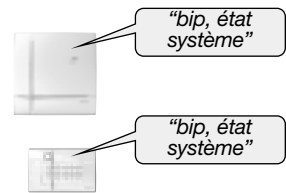
□ □ □ □ # 4 # # ou □ □ □ □ ↵  
code maître code maître

- Clavier de commande vocal à lecteur de badge :

# 4 # # ou ↵ ou □ □ □ □ ↵  
code maître



Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).



### 10.2 Déclencher une alerte (si reprogrammation d'une touche d'un clavier)

**ATTENTION : la puissance sonore de la sirène peut occasionner des troubles d'audition, prendre les précautions nécessaires lors des essais de déclenchement.**

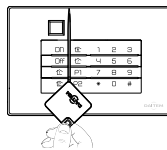
- Clavier de commande :

□ □ □ □ # 2 2 # # ou □  
code maître Alerte  
Appui long  
supérieur à 2 s



- Clavier de commande vocal à lecteur de badge :

# 2 2 # # ou □  
Alerte  
Appui long  
supérieur à 2 s



Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).

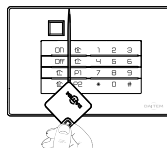
### 10.3 Déclencher une alerte silencieuse (si reprogrammation d'une touche d'un clavier)

- Clavier de commande :

□ □ □ □ # 2 4 # # ou □  
code maître Alerte silencieuse  
Appui long  
supérieur à 2 s

- Clavier de commande vocal à lecteur de badge :

# 2 4 # # ou □  
Alerte silencieuse  
Appui long  
supérieur à 2 s



Le voyant indiquant la zone de lecture clignote. Plaquer le badge sur le pictogramme ( ).

# NOTICE D'UTILISATION DES PRODUITS TRANSMETTEURS

## Avant-propos

### LÉGENDE :



→ Concerne uniquement les modules de transmission utilisant les médias indiqués  
(exemple ici : GSM/GPRS et/ou Ethernet (ADSL))

### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES DETECTEURS A TRANSMISSION D'IMAGES

→ Concerne uniquement un système d'alarme équipé, d'un ou plusieurs détecteur(s) à transmission d'images.

### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES CAMERAS IP COMPATIBLES

→ Concerne uniquement un système d'alarme équipé, d'une ou plusieurs caméra(s) vidéo IP compatibles.

## NOTE D'INFORMATION

### UNIQUEMENT EN CAS DE VIDÉO

Le transmetteur a pour objet la protection d'habitations et de certains locaux professionnels. Ce transmetteur d'alarme permet une alerte à distance en cas d'infraction mais également la transmission à distance des films et de la vidéo en temps réel du site surveillé.

Pour votre information, sachez que l'installation d'un système de vidéosurveillance dans un établissement recevant du public est soumise à réglementation.

Les salariés et le public doivent être informés de façon claire et permanente de l'existence d'un système de vidéosurveillance conformément aux exigences légales.

L'installation d'un système de vidéosurveillance dans un lieu privé est autorisée, à condition que les caméras ne visualisent pas l'extérieur de la propriété.

En outre, les personnes filmées dans une propriété privée doivent en être dûment informées.

L'installation de ce système de télésurveillance est de la responsabilité de l'installateur et l'usage qui en est fait ainsi que le respect des prescriptions légales y afférentes sont de la responsabilité de l'utilisateur du transmetteur.

### Exclusion de responsabilité :

DAITEM ne saurait être tenue pour responsable d'une utilisation du présent matériel non conforme à l'objet du contrat.

# 1. Présentation

Un module de transmission équipe d'usine le **transmetteur séparé** mais ce même module peut également être intégré dans une centrale afin de la transformer en **centrale-transmetteur**.

Dans la suite de cette notice tous les produits cités ci-dessus seront appelés **transmetteurs**.

## Les différentes centrales sont :

Chaque centrale peut être équipée d'un des modules de transmission au choix cités ci-contre afin de la transformer en centrale-transmetteur.

Référence centrale	Référence module au choix	Médias de transmission		
SH320AF SH340AF SH380AF	SH501AX	RTC	-	Ethernet (ADSL)
	SH502AX	-	GSM/GPRS	
	SH503AX	RTC	GSM/GPRS	
	SH504AX	-	-	

## Les différents transmetteurs séparés sont :

Référence transmetteur séparé	Médias de transmission		
SH511AX	RTC	-	Ethernet (ADSL)
SH512AX	-	GSM/GPRS	
SH513AX	RTC	GSM/GPRS	
SH514AX	-	-	

## Module de transmission et média de transmission :

Suivant sa référence, le module de transmission comporte différents médias de transmission (voir tableaux ci-dessus).

Pour la description de l'utilisation du produit, on prend comme hypothèse que le transmetteur dispose des trois médias de transmission : RTC, GSM/GPRS et ADSL.

### Transmetteur

### Signalisation des voyants

Voyants	Couleurs	Etat du voyant	Signification
Voyant tricolore	rouge	fixe	appui touche ou prise de ligne (appel entrant/sortant)
		clignotements rapides permanents	blocage à la mise sous tension (alimentation, radio, liaison module de transmission ou clavier)
		clignotements rapides 12 s maximum	test connexion, date et référence
		1 clignotement toutes les 5 s	signalisation permanente du mode essai
		2 clignotements toutes les 10 s	signalisation permanente du mode installation
	3 clignotements rapides	erreur	
	vert	fixe pendant 10 secondes	code d'accès valide
orange	fixe	enregistrement du message vocal 10 s maximum	
	clignotements rapides	transfert de zone mémoire	
	1 clignotement toutes les 20 s (1)	anomalie système (défaut tension, défaut d'un média ou perte de liaison radio d'un produit du système)	
Griffe de lumière bleue		signalisation modulée des réémissions de la centrale	changement de mode : installation, essai, utilisation marche ou arrêt commande état système sollicitation d'une des 4 touches de commande personnalisable (marche, arrêt, marche partielle 1 et 2)

(1) Concerne uniquement une centrale-transmetteur quand le système est à l'arrêt en mode utilisation.

## 1.1 Fonctionnement en cas d'appel sortant

**Le transmetteur permet, via ses différents réseaux de communication, l'alerte à distance en cas d'intrusion ou d'événements survenus sur le site protégé.**

- Le transmetteur prévient des correspondants et/ou une société de télésurveillance en cas :
  - d'intrusion,
  - d'alarme technique,
  - d'alarme incendie,
  - d'alerte autoprotection,
  - d'anomalie de l'un des éléments du système.
- Le transmetteur permet, en cas d'intrusion, de procéder à distance à :
  - une écoute/interpellation,
  - une levée de doute visuelle, par transmission d'images ou de films provenant, des détecteurs à transmission d'images et/ou des caméras IP compatibles installées sur le site protégé.

### Transmission des événements

Référence transmetteur séparé	Référence module de transmission	Permet la transmission d'alarme vers un PARTICULIER	Permet la transmission d'alarme vers un centre de TELESURVEILLANCE
SH511AX	SH501AX	en vocal par le réseau RTC	par le réseau RTC et ADSL
SH512AX	SH502AX	en vocal et SMS par le réseau GSM	par le réseau GSM et (ADSL ou GPRS)
SH513AX	SH503AX	en vocal par le réseau RTC ou en vocal et SMS par le réseau GSM	par le réseau (RTC ou GSM) et (ADSL ou GPRS)
SH514AX	SH504AX	si offre de service télésurveilleur (ADSL)	par le réseau ADSL

### Transmission des images et films d'alarme

Référence transmetteur séparé	Référence module de transmission	Permet la transmission d'images des détecteurs de mouvement à transmission d'images ou des caméras IP vers un PARTICULIER	Permet la transmission des films d'alarme des détecteurs de mouvement à transmission d'images ou des caméras IP vers un centre TELESURVEILLANCE
SH511AX	SH501AX	si offre de services télésurveilleur souscrites (ADSL)	par le réseau ADSL
SH512AX	SH502AX	en MMS par GSM avec l'option MMS (vers le n° 9)	par le réseau ADSL ou GPRS
SH513AX	SH503AX	en MMS par GSM avec l'option MMS (vers le n° 9)	par le réseau ADSL ou GPRS
SH514AX	SH504AX	si offre de services télésurveilleur souscrites (ADSL)	par le réseau ADSL

## 1.2 Fonctionnement en cas d'appel entrant

- **La fonction commande à distance vocale par téléphone** depuis un téléphone fixe et/ou un téléphone mobile, permet avec un transmetteur équipé d'un module RTC ou GSM (alimenté secteur) :
  - de commander à distance le système d'alarme (arrêt, marche du système...),
  - de lancer une période d'écoute (renouvelable) pour écouter à distance les bruits ambiants,
  - d'interpeller une personne présente sur les lieux du déclenchement grâce à l'activation du haut parleur à distance,
  - de commander des applications de confort (éclairage...) à l'aide des récepteurs extérieurs,
  - de modifier les numéros de téléphone des correspondants (dans le cas d'un appel de particulier).
- Hors événement le Portail **Internet** sécurisé, accessible via le site DAITEM depuis un ordinateur, donne la possibilité de se connecter à un transmetteur relié au réseau Ethernet (ADSL) ou GPRS (alimenté secteur) afin de :
  - connaître l'état du système (installation, marche, arrêt...), les anomalies, les accès...,
  - effectuer une configuration simple du système (changement des numéros de téléphone en cas d'appel...),
  - exploiter le système (modifier l'état du système, commander des récepteurs...),
  - lire et sauvegarder le journal d'événements du système,

### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES DETECTEURS A TRANSMISSION D'IMAGES

- modifier le code vidéo,
- consulter les films d'alarmes archivés provenant des détecteurs à transmission d'images,
- demander à un détecteur à transmission d'images, la réalisation d'un film du site protégé.



### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES CAMERAS IP COMPATIBLES

- modifier le code vidéo,
- consulter les films d'alarmes archivés provenant des caméras IP,
- visualiser en direct (live) la vidéo provenant des caméras IP (possible uniquement avec un média Ethernet /ADSL via Internet).



## 2. Configuration en local à l'aide du clavier intégré au transmetteur

Votre installateur a déjà configuré pour vous votre transmetteur mais vous pouvez à tout moment modifier certaines programmations.

**La saisie au clavier de 5 codes d'accès erronés en moins de 5 minutes provoque le blocage du clavier pendant 5 minutes et l'information de code erroné est signalée par la centrale.**

### 2.1 Modifier la langue

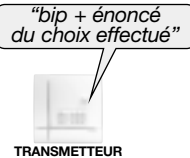
Vous pouvez remplacer la langue d'origine par une autre langue.

Pour modifier la langue, composer :

□ □ □ □ \* 1 7 \* □ \* \*

code maître

0 : français      3 : espagnol  
1 : italien        4 : néerlandais  
2 : allemand     5 : anglais



Usine : français

### 2.2 Modifier la date et l'heure

Les événements mémorisés par le transmetteur sont horodatés.

Pour programmer manuellement la date et l'heure :

#### • Date

Pour lire la date, composer : □ □ □ □ \* 7 0 \* # \* \*

code maître

Pour modifier la date, composer : □ □ □ □ \* 7 0 \* □ □ \* □ □ \* □ □ \* □ □ \*

code maître

Jour  
(1 à 31)

Mois  
(1 à 12)

année  
(ex. : pour 2012,  
taper 12)



#### • Heure

Pour lire l'heure, composer : □ □ □ □ \* 7 1 \* # \* \*

code maître

Pour modifier l'heure, composer : □ □ □ □ \* 7 1 \* □ □ \* □ □ \* □ □ \*

code maître

Heure  
(0 à 24)

Minutes  
(0 à 59)



### 2.3 Modifier votre code maître

Ne perdez pas vos codes, la programmation de nouveaux codes se fait à partir de vos codes actuels. Toutefois en cas de perte, le retour à la configuration usine et la reprogrammation des codes demande l'intervention de l'installateur.

Votre code maître permet de configurer le transmetteur et d'accéder à toutes les commandes du système grâce au clavier intégré. Votre code maître permet également d'accéder à distance à votre appareil (par téléphone ou grâce à un ordinateur connecté au transmetteur depuis le Portail Internet sécurisé) :

#### ATTENTION

- Pour des raisons de confidentialité, nous vous recommandons de modifier régulièrement les codes d'accès des claviers et de procéder à un nettoyage régulier des touches.
- Pour éviter des appels non souhaités vers les correspondants, évitez de terminer le code maître par un "0".

Pour modifier le code maître, composer :

□ ... □ \* 5 0 \* □ ... □ \* □ ... □ \* \*

ancien  
code maître

nouveau  
code maître

nouveau  
code maître

**ATTENTION : les codes d'accès doivent être différents entre eux.**

Code maître usine : 0000

Exemple :

Pour remplacer le code maître usine "0000" par un nouveau code "1423", composer :

0 0 0 0 \* 5 0 \* 1 4 2 3 \* 1 4 2 3 \* \*

"biiiiip"





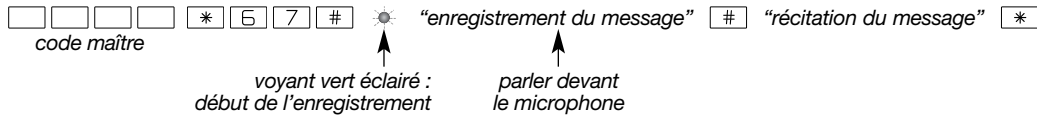
## 2.6 Enregistrer ou modifier le message d'accueil personnalisé pour les transmissions vocales

RTC GSM

**ATTENTION : il est conseillé de parler devant le microphone.**

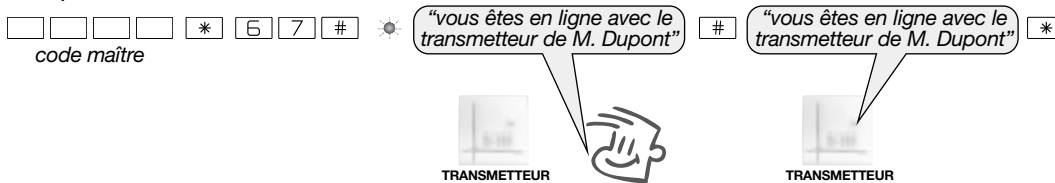
Le message vocal d'accueil personnalisé (d'une durée maximale de 10 s) permet au(x) correspondant(s) d'identifier le transmetteur téléphonique à l'origine du déclenchement.

Pour enregistrer le message, composer :



Exemple de message vocal personnalisé

• Composer :



## 2.7 Modifier les numéros de vos correspondants particuliers (RTC-GSM)

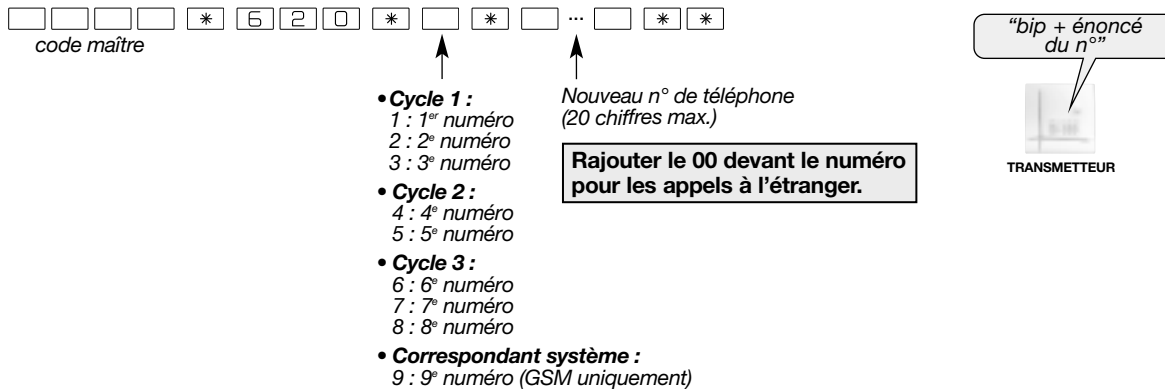
RTC GSM

Votre installateur a déjà programmé pour vous les numéros de téléphone de vos correspondants en appel de particulier.

Ce paramétrage permet uniquement, en mode utilisation, de **modifier** des numéros de téléphone déjà programmés en appel de particulier sans possibilité de relecture ou d'effacement.

**ATTENTION : ce paramétrage ne permet pas la programmation complète de numéro de téléphone en appel de particulier et de télésurveillance (protocole SMS/RTC..., écoute...). En cas de nécessité, prendre contact avec votre installateur.**

Pour modifier le numéro du correspondant programmé en appel de particulier, composer :



### 3. Appel sortant

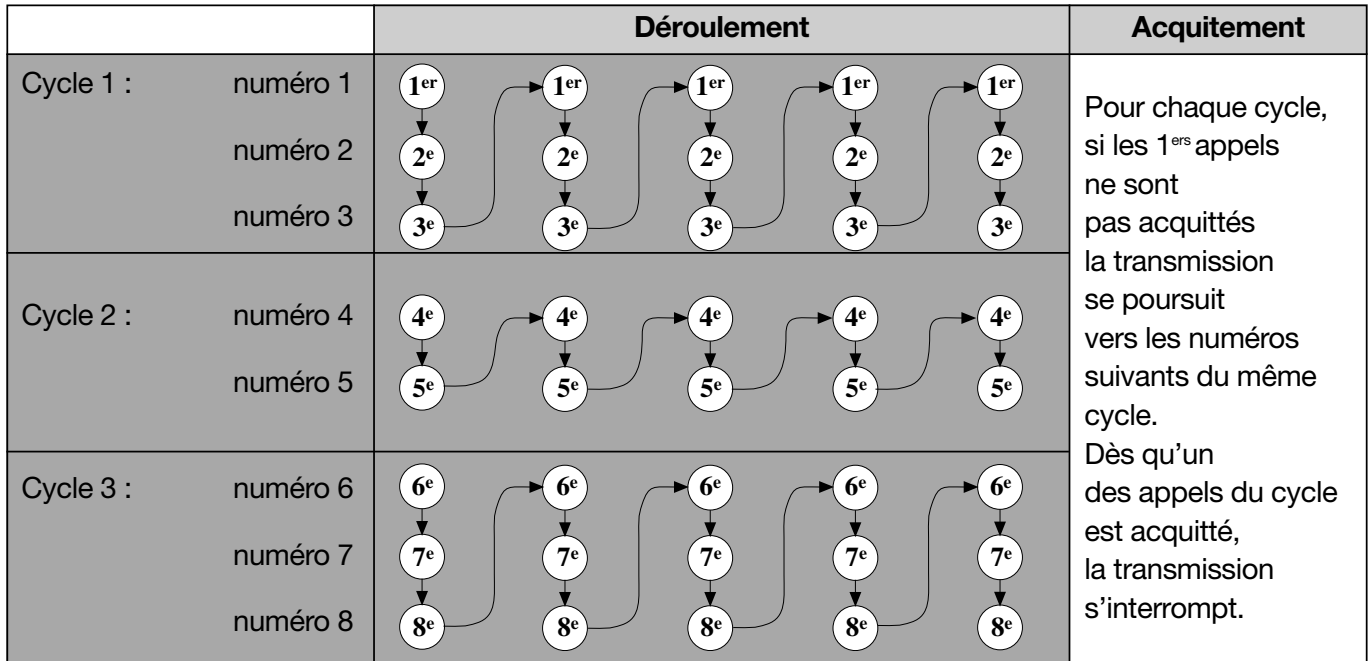
Le transmetteur permet l'alerte à distance en cas d'intrusion ou d'événements survenus sur le site protégé.

#### 3.1 Déroulement du cycle d'appel du transmetteur

**Votre premier correspondant ne décroche pas, il est déjà en communication ou il n'a pas arrêté correctement le cycle d'appel :**

- le transmetteur téléphonique appelle le numéro enregistré dans la mémoire suivante,
- si aucun des correspondants n'arrête le cycle d'appel, est déjà en ligne ou ne répond pas, la séquence complète d'appel se déroule.

Exemple, cycle d'appel avec 3 cycles de type différent (intrusion, incendie, anomalie) :



#### ATTENTION

- En cours de cycle, une commande d'arrêt, en provenance de la centrale d'alarme provoque le fonctionnement suivant :
  - appel de particulier : le transmetteur énonce vocalement "arrêt centrale" et stoppe immédiatement la communication,
  - appel de télésurveillance : le transmetteur termine l'appel en cours et transmet la commande "arrêt" si l'appel aboutit.
- Votre installateur peut être averti directement en cas d'anomalie sur le système indépendamment des transmissions d'alarmes.

#### Correspondant système

GSM/GPRS

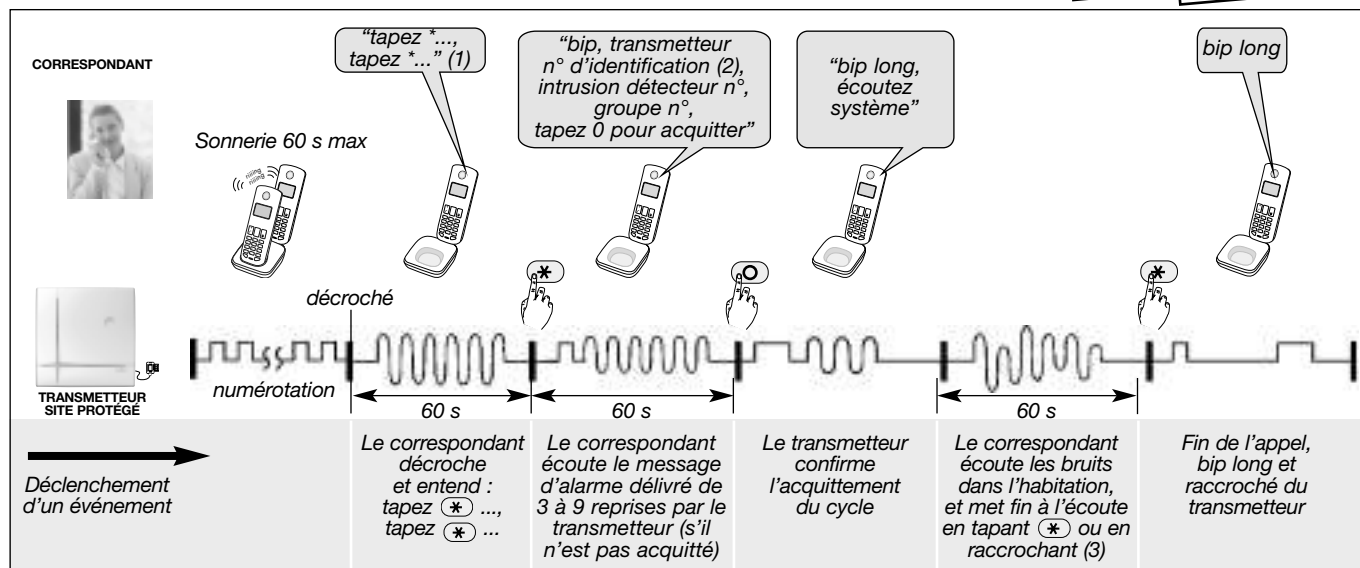
Un 9<sup>e</sup> numéro spécifique appelé "correspondant système" permet de recevoir :

- les messages SMS pour la fonction "**suivi crédit**" (si fonction activée),
- la synthèse des SMS (effectuée tous les 3 jours si le correspondant système est programmé),
- les images MMS des caméras IP ou des détecteurs appris à la centrale et au transmetteur (paramètres MMS renseignés),
- la date de fin de validité de la carte SIM (si activée).



### 3.2 Déroulement d'un appel téléphonique vocal vers un particulier

RTC GSM



#### NB : appel vers un particulier en protocole numérique SMS et MMS :

- chaque correspondant n° 1 à 8 peut recevoir des appels d'alarme en SMS via le réseau GSM. Les numéros programmés en SMS ne peuvent pas acquitter le cycle d'appel en cours.
- le correspondant système particulier n° 9 peut recevoir jusqu'à 5 images d'alarme en MMS via le réseau GSM avec l'option MMS.

(1) Appel vocal vers un particulier avec écoute automatique si celle-ci a été programmée (en appel vocal GSM, il n'y a pas de message d'invitation "tapez \*").

(2) Pour la transmission vocale, ce message d'identification peut être remplacé par un message vocal (cf. Configuration en local à l'aide du clavier intégré au transmetteur / Enregistrer ou modifier le message d'accueil personnalisé pour les transmissions vocales).

(3) La transmission téléphonique peut être suivie d'une période d'écoute durant laquelle le correspondant, peut entendre ce qu'il se passe dans les locaux protégés afin de confirmer l'alarme et d'effectuer des commandes téléphoniques.

: l'appui sur la touche du combiné téléphonique pendant l'écoute permet d'arrêter l'écoute et mettre fin à l'appel.

### 3.3 Liste des commandes possibles lors de la période d'écoute

En fonction de l'alarme transmise et du paramétrage effectué sur le transmetteur par l'installateur, une période d'écoute et d'interpellation est disponible. Pendant cette période, il est possible d'envoyer des commandes depuis les touches d'un téléphone.

Désignation de la commande	N° de la commande
Commande arrêt	11
relais 1	12
relais 2	13
relais 3	14
relais 4	
Commande marche	21
relais 1	22
relais 2	23
relais 3	24
relais 4	
Arrêt des sonneries	30
Déclenchement des sonneries	31
Relance la période d'écoute pour 60 s (5 fois max.)	#
Arrêt de l'écoute et raccroché du transmetteur	*
Permet l'interpellation	7
Permet l'écoute	8
Permet l'interpellation et l'écoute (1)	9

(1) Fonction disponible uniquement avec le media GSM

#### Liste des événements permettant une période d'écoute :

- Intrusion
- Intrusion confirmée
- Autoprotection
- Alerte
- Alerte silencieuse
- Appel test

### 3.4 Liste des messages vocaux et SMS transmis selon le type d'événements (RTC-GSM)

Evénements	"message"	Type de transmission		
		vocal		SMS
		RTC	GSM	GSM
Intrusion	"intrusion détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Intrusion confirmée	"intrusion confirmée détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Alarme incendie	"alarme incendie <b>PER</b> N°"	X	X	X
Préalarme	"préalarme détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Préalarme confirmée	"préalarme confirmée détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Dissuasion	"dissuasion détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Dissuasion confirmée	"dissuasion confirmée détecteur N° groupe N°"	X	X	X
Autoprotection	"autoprotection <b>PER</b> N°"	X	X	X
Défaut tension principale	"anomalie tension pile <b>PER</b> N°"	X	X	X
Défaut tension secondaire	"anomalie tension batterie <b>PER</b> N°"	X	X	X
Anomalie liaison radio	"anomalie liaison radio <b>PER</b> N°"	X	X	X
Autoprotection radio	"autoprotection radio <b>PER</b> N°"	X	X	X
Autoprotection ligne téléphonique	"autoprotection ligne téléphonique N°"	X	X	X
Autoprotection brouillage GSM	"autoprotection brouillage GSM"	X	X	X
Alerte et alerte silencieuse	"alerte <b>PER</b> N°"	X	X	X
Appel test	"appel test"	X	X	X
Présence secteur	"présence secteur <b>PER</b> N°"	X	X	X
Coupure secteur	"perte secteur <b>PER</b> N°"	X	X	X
Alarme technique générique	"alarme technique <b>PER</b> N°"	X	X	X
Suivi crédit SIM	"texte operateur"			X
Transfert MMS (GSM avec l'option MMS)	"alarme vidéo"			X
Appel cyclique	"appel cyclique"			X
Marche totale	"marche totale"			X
Marche groupe	"marche groupe N°"			X
Marche partielle 1	"marche partielle 1"			X
Marche partielle 2	"marche partielle 2"			X
Arrêt total	"arrêt"			X
Arrêt groupe	"arrêt groupe N°"			X

**Format des messages transmis : transmetteur, identifiant, "message" ; avec :**

• **identifiant :**

- pour les messages de type **vocal** : correspond à l'identifiant du numéro programmé en vocal ou au message d'accueil personnalisé enregistré pour les transmissions vocales uniquement,
- pour les messages de type **SMS** : correspond à l'identifiant du numéro programmé en SMS.

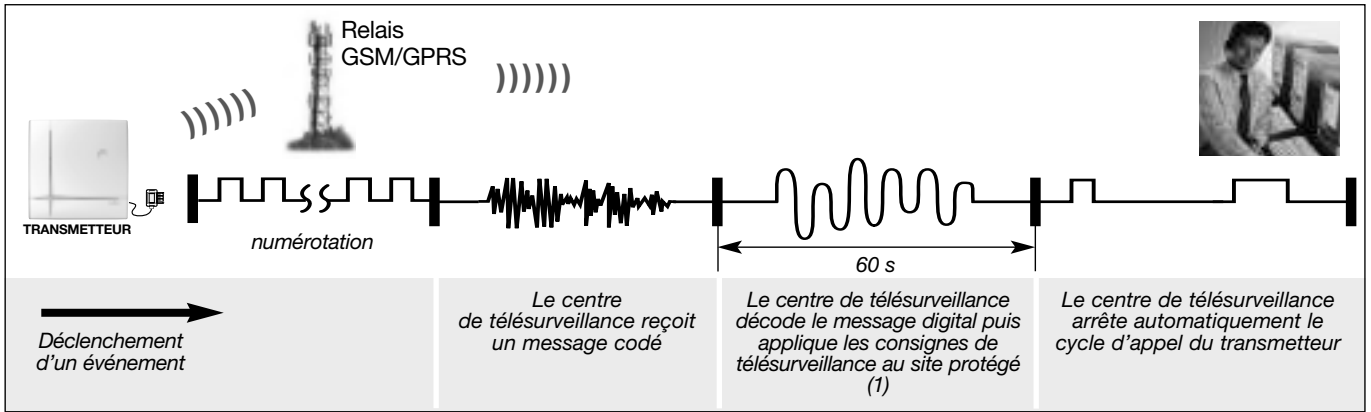
• **"message" :**

- **PER** : correspond au nom du périphérique (centrale, centrale-transmetteur, détecteur, commande, sirène, transmetteur, appareil, appareil alarme, relais radio),
- **N°** : numéro du périphérique, du groupe...

### 3.5 Déroulement d'un appel vers un télésurveilleur

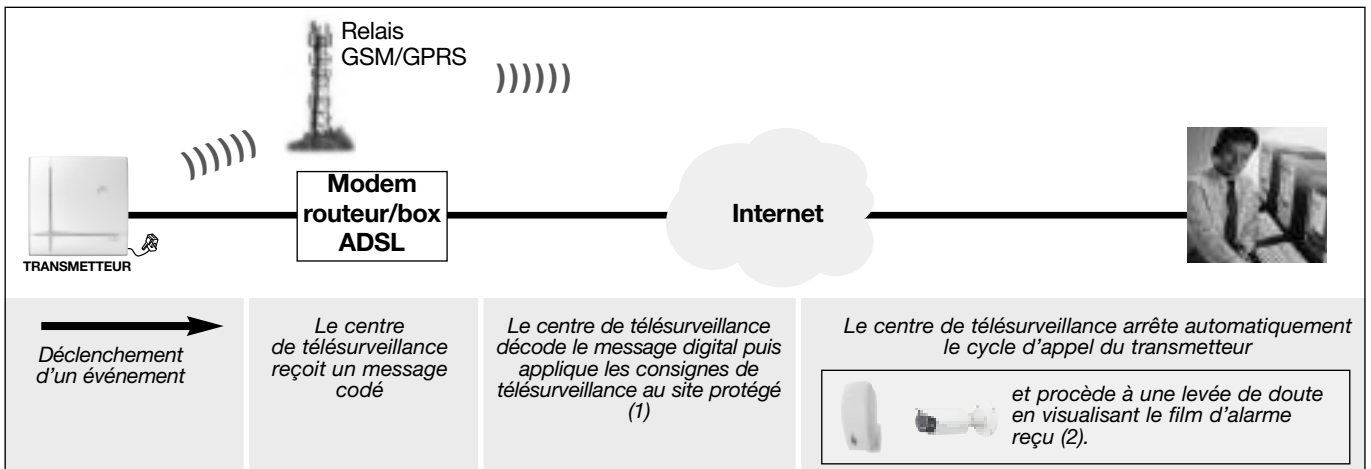
RTC GSM/GPRS ETHERNET (ADSL)

- Déroulement d'un appel vers un télésurveilleur via le réseau RTC (protocole analogique digital Contact ID ou FSK200) ou GSM (protocole Contact ID)



(1) La transmission téléphonique peut être suivie d'une période d'écoute durant laquelle le télésurveilleur, peut entendre ce qui se passe dans les locaux protégés afin de confirmer l'alarme et d'effectuer des commandes téléphoniques.

- Déroulement d'un appel vers un télésurveilleur via le réseau Ethernet (ADSL) ou GPRS (protocole numérique ViewCom IP)



(1) La transmission d'alarme via le réseau Ethernet (ADSL) peut être suivie d'une période d'écoute par le télésurveilleur.

(2) Le centre de télésurveillance peut également visualiser la vidéo en temps réel (live) uniquement s'il s'agit du cas d'utilisation de la vidéo des caméras IP compatibles gérées par le module de transmission.

## 4. Appel entrant

Le transmetteur permet d'être utilisé à distance soit par téléphone (RTC ou GSM) soit depuis un PC via Internet (ainsi qu'à partir d'applications dédiées Smartphones et tablettes numériques).

### 4.1 Commande à distance vocale par téléphone via le réseau RTC ou GSM (alimenté secteur)



#### 4.1.1 Tableau récapitulatif des codes de commande à distance vocale par téléphone

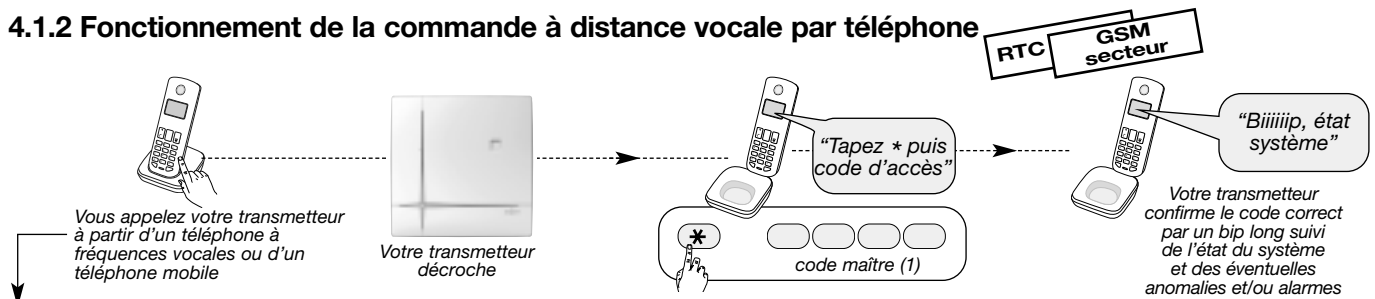
Ci-dessous les commandes possibles lors d'une commande à distance vocale par téléphone.

N° de commande	Libellé de la commande	N° de commande	Libellé de la commande	N° de commande	Libellé de la commande
4	Interrogation état système	80	Impulsionnel relais 3 (1)	147	Arrêt groupe 1 4
20	Réactivation du système	82	Arrêt relais 3 (2)	149	Arrêt groupe 2 4
21	Arrêt total	84	Marche relais 3 (2)	151	Arrêt groupe 1 2 4
23	Marche totale	86	Télérupteur relais 3 (2)	153	Arrêt groupe 3 4
25	Marche partielle 1	88	Minuterie relais 3 (2)	155	Arrêt groupe 1 3 4
27	Marche partielle 2	90	Impulsionnel relais 4 (1)	157	Arrêt groupe 2 3 4
33	Marche présence	92	Arrêt relais 4 (2)	159	Arrêt groupe 1 2 3 4
50	Impulsionnel lumière (1)	94	Marche relais 4 (2)	163	Marche groupe 1
52	Arrêt lumière (2)	96	Télérupteur relais 4 (2)	165	Marche groupe 2
54	Marche lumière (2)	98	Minuterie relais 4 (2)	167	Marche groupe 1 2
56	Télérupteur lumière (2)	112	Arrêt relais centrale 1	169	Marche groupe 3
58	Minuterie lumière (2)	114	Marche relais centrale 1	171	Marche groupe 1 3
60	Impulsionnel relais 1 (1)	122	Arrêt relais centrale 2	173	Marche groupe 2 3
62	Arrêt relais 1 (2)	124	Marche relais centrale 2	175	Marche groupe 1 2 3
64	Marche relais 1 (2)	131	Arrêt groupe 1	177	Marche groupe 4
66	Télérupteur relais 1 (2)	133	Arrêt groupe 2	179	Marche groupe 1 4
68	Minuterie relais 1 (2)	135	Arrêt groupe 1 2	181	Marche groupe 2 4
70	Impulsionnel relais 2 (1)	137	Arrêt groupe 3	183	Marche groupe 1 2 4
72	Arrêt relais 2 (2)	139	Arrêt groupe 1 3	185	Marche groupe 3 4
74	Marche relais 2 (2)	141	Arrêt groupe 2 3	187	Marche groupe 1 3 4
76	Télérupteur relais 2 (2)	143	Arrêt groupe 1 2 3	189	Marche groupe 2 3 4
78	Minuterie relais 2 (2)	145	Arrêt groupe 4	191	Marche groupe 1 2 3 4

(1) Commande possible des récepteurs de commandes (via la centrale).

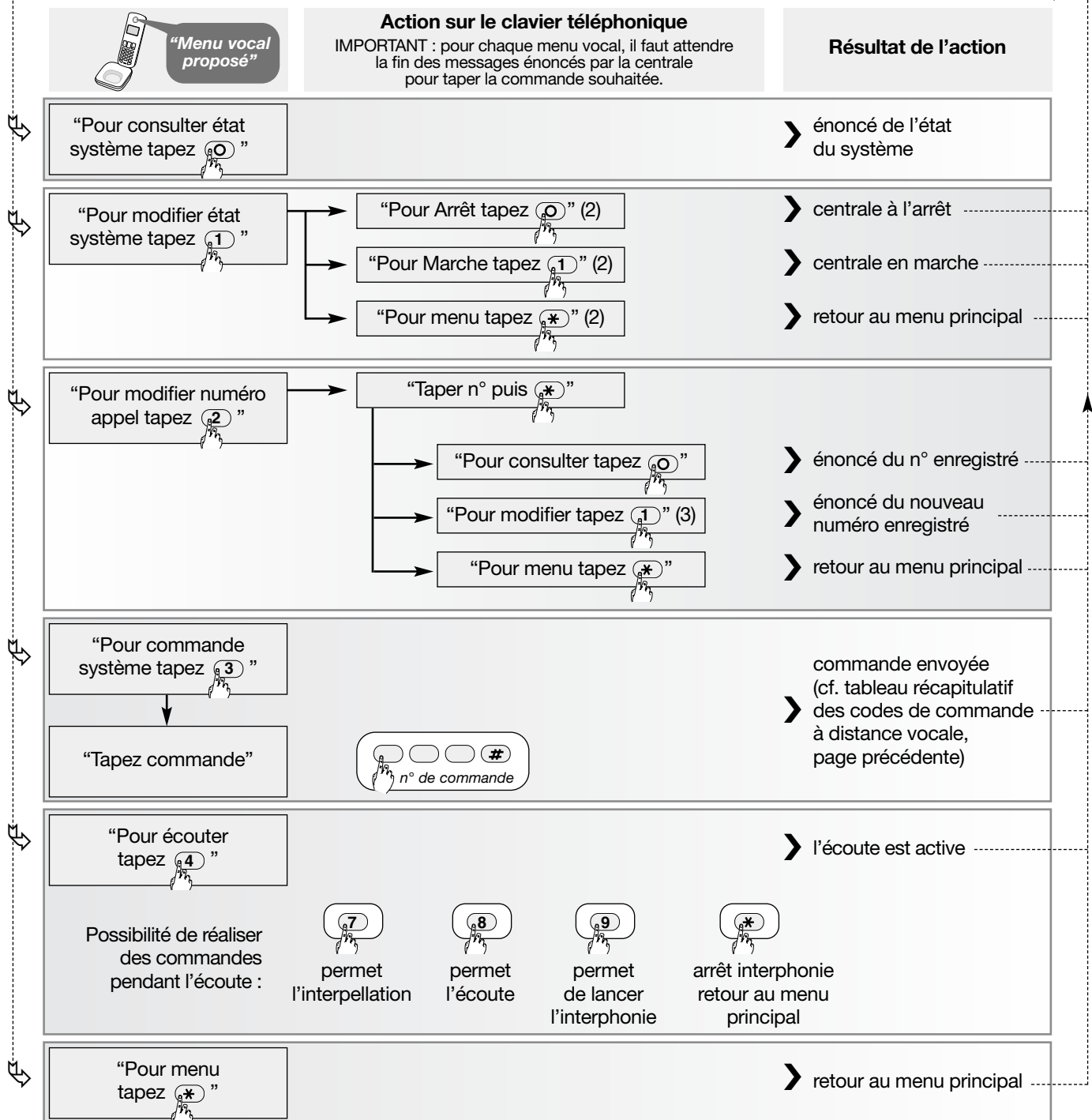
(2) Commande possible des récepteurs de commandes ou des prises télécommandées (via la centrale).

## 4.1.2 Fonctionnement de la commande à distance vocale par téléphone



**UNIQUEMENT VIA RTC :** en cas de raccordement d'un appareil à réponse automatique (répondeur, télécopieur...) ou la présence du répondeur proposé par votre opérateur téléphonique, appliquer la procédure de 2 appels successifs suivante :

1. composer une 1<sup>re</sup> fois le numéro de téléphone du transmetteur,
2. laisser sonner 2 fois puis raccrocher,
3. dans un délai de 15 à 20 s. suivantes, composer une 2<sup>e</sup> fois le n° du transmetteur qui décroche automatiquement dès la 1<sup>re</sup> sonnerie,
4. accéder ensuite au menu vocal de la commande à distance.



- Pour tous les menus cités ci-dessus, sans action de l'utilisateur, le transmetteur répète le menu toutes les 5 s (5 fois max) avant de raccrocher automatiquement.
- L'appui sur la touche \* de votre combiné téléphonique permet de revenir à tout moment au menu vocal du départ.

(1) Après 5 codes maîtres erronés en moins de 5 min, le transmetteur raccroche, la commande à distance vocale est inactive pendant 5 min.  
 (2) Si la centrale ne répond pas, énoncé du message “Bip, anomalie radio”.  
 (3) Attention seul le numéro vocal ou SMS est modifiable à distance, les protocoles (vocal, SMS) et options associées ne le sont pas.  
 (4) Fonction disponible uniquement avec le media GSM

## 4.2 Configuration et utilisation du transmetteur depuis un ordinateur connecté via Internet

GPRS secteur  
ETHERNET (ADSL)

Il est possible de se connecter au système d'alarme via Internet depuis un ordinateur PC afin de réaliser des opérations de configuration et d'utilisation du système. Cet accès est possible dans le mode utilisation, si le transmetteur est connecté au réseau Ethernet (ADSL) ou GPRS (transmetteur alimenté secteur) et sous réserve des droits contrôlés par l'utilisateur lors de la programmation du paramètre 613 (configuration usine: accès autorisé, voir chapitre : **Configuration en local à l'aide du clavier intégré au transmetteur / Autoriser ou non l'accès à distance via Internet**).

### 4.2.1 Généralités

Ce paragraphe décrit la mise en œuvre et l'utilisation du Portail Internet sécurisé accessible via le site DAITEM. Il n'explique pas le fonctionnement de MS-Windows de Vista et du navigateur Internet. Pour de plus amples informations sur ces environnements, veuillez vous reporter aux manuels correspondants.

Le Portail Internet Daitem est accessible depuis un ordinateur PC équipé du navigateur Internet Explorer, Firefox ou Chrome (ainsi qu'à partir d'applications dédiées Smartphones et tablettes numériques : iPhone/iPad et Android).

### 4.2.2 Fonctionnement du Portail Internet sécurisé Daitem

Le Portail Internet Daitem est destiné à l'exploitation du système. Ses fonctionnalités sont les suivantes :

- connexion à un transmetteur via Internet (avec média Ethernet(ADSL) ou GPRS/alimentation secteur),
- indication des informations concernant le système (installation, marche, arrêt...), des anomalies et des accès...
- configuration simple du système (changement des numéros de téléphone en cas d'appel...),
- utilisation du système (modifier l'état du système, commande de récepteurs...),
- lecture et sauvegarde du journal d'événements du système,

#### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES DETECTEURS A TRANSMISSION D'IMAGES

- modifier le code vidéo,
- consulter les films d'alarmes archivés provenant des détecteurs à transmission d'images,
- demander à un détecteur à transmission d'images, la réalisation d'un film du site protégé,

#### UNIQUEMENT EN CAS D'UTILISATION DES CAMERAS IP COMPATIBLES

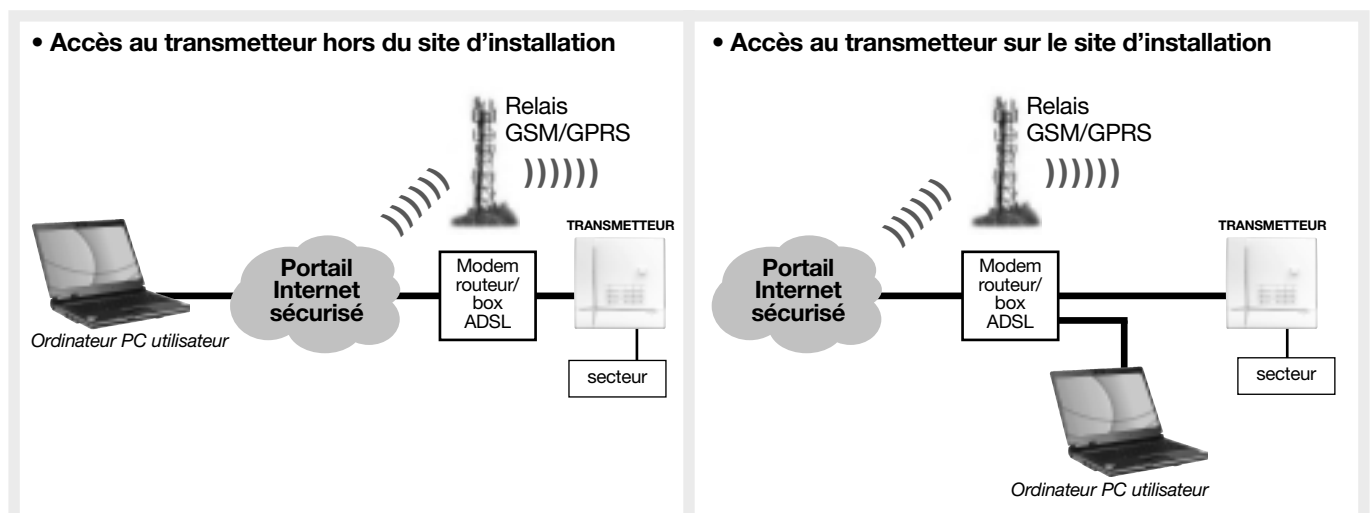
- modifier le code vidéo,
- consulter les films d'alarmes archivés provenant des caméras IP,
- visualiser en direct (live) la vidéo provenant des caméras IP (possible uniquement avec un média Ethernet /ADSL via Internet).

### 4.2.3 Avertissement

**Uniquement en cas d'utilisation vidéo :** la première consultation de la "Vidéo en direct" (live) peut nécessiter l'installation d'un module supplémentaire de type ActiveX, Plugin ou Applet java.

### 4.2.4 Accès au système d'alarme via le Portail Internet sécurisé

#### A. SCHÉMAS DE PRINCIPE



#### B. ACCÈS AU PORTAIL

1. A partir du PC, ouvrir votre navigateur Internet (Internet Explorer, Firefox).
2. Aller sur le site Daitem et cliquer sur le lien qui vous permet d'accéder au Portail dédié.
3. Laissez-vous guider par les différents menus.

### 4.3 Commande à distance par SMS via le réseau GSM (alimenté secteur)

GSM  
secteur

Pour commander votre système par SMS, envoyer un SMS au transmetteur depuis un téléphone portable avec la syntaxe suivante : **code maître # N° de commande # #**

↑

N° de commande	Libellé de la commande
21	Arrêt total
23	Marche totale
25	Marche partielle 1
27	Marche partielle 2
33	Marche présence

**NB : si la transmission des marche/arrêt par le transmetteur est active, le correspondant peut recevoir en retour les messages de mise en Marche totale/Arrêt total du système.**

## 5. Tester l'appel vers vos correspondants

RTC

GSM/  
GPRS

ETHERNET  
(ADSL)

Tous les numéros programmés peuvent être testés séparément. La procédure de test est identique quel que soit le média de transmission. Pour un appel vocal et SMS, le message transmis est "Transmetteur n° d'identification, appel test". Pour un appel vers un centre de télésurveillance, le message transmis est codé selon les protocoles FSK200 Bauds, Contact ID et ViewCom IP suivant les médias utilisés.

- Prévenir tout d'abord vos correspondants que vous allez effectuer un appel test.
- Nous vous conseillons de l'effectuer systématiquement après tout enregistrement d'un nouveau numéro.

### 1. Passer le transmetteur en mode essai :

# 2 # #  
code maître

### 2. Pour déclencher un appel de test, composer :

# 5 8  # #  
code maître

↑  
1 : 1<sup>er</sup> numéro } Cycle 1  
2 : 2<sup>e</sup> numéro }  
3 : 3<sup>e</sup> numéro }  
4 : 1<sup>er</sup> numéro } Cycle 2  
5 : 2<sup>e</sup> numéro }  
6 : 1<sup>er</sup> numéro } Cycle 3  
7 : 2<sup>e</sup> numéro }  
8 : 3<sup>e</sup> numéro }  
9 : numéro du correspondant système  
(GSM/GPRS uniquement)



### 3. Attendre la fin de l'appel test puis vérifier la transmission téléphonique de l'alarme vers les correspondants programmés.

### 4. Passer le transmetteur en mode utilisation :

# 7 # #  
code maître



- Le correspondant peut acquitter le transmetteur :  oui  non

Lorsque vous décrochez votre téléphone, vous entendez :

- un message vocal répété plusieurs fois, précisant l'événement ayant provoqué l'appel,
- une demande d'acquiescement du transmetteur : "Tapez 0 pour acquiescement".

- Si vous ne devez pas acquiescement le cycle d'appel du transmetteur, raccrochez votre combiné.**
- Si vous devez acquiescement le cycle d'appel du transmetteur, tapez sur la touche 0 de votre téléphone, vous entendez un bip long de confirmation.**

- Le correspondant peut écouter ce qui se passe sur le lieu de déclenchement :  oui  non

Les correspondants dont le numéro de téléphone a été programmé avec l'option écoute peuvent (une fois le message délivré) écouter ce qui se passe sur les lieux du déclenchement pendant 60 s. Cette période peut être renouvelée par 4 fois en appuyant sur la touche # du téléphone.

Désignation de la commande	N° de la commande
Commande arrêt	
relais 1	11
relais 2	12
relais 3	13
relais 4	14
Commande marche	
relais 1	21
relais 2	22
relais 3	23
relais 4	24
Arrêt des sonneries	30
Déclenchement des sonneries	31
Relance la période d'écoute pour 60 s (5 fois max.)	#
Arrêt de l'écoute et raccroché du transmetteur	*
Permet l'interpellation	7
Permet l'écoute	8
Permet l'interpellation et l'écoute (1)	9

(1) Fonction disponible uniquement avec le media GSM

**• Généralités sur l'appelant :**

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° d'identification : \_\_\_\_\_

Message d'accueil (si un message est enregistré, il se substitue au n° d'identification) : \_\_\_\_\_

**• Consignes :**

Notez ci-dessous les consignes à appliquer en cas d'appel provenant du transmetteur.

-----

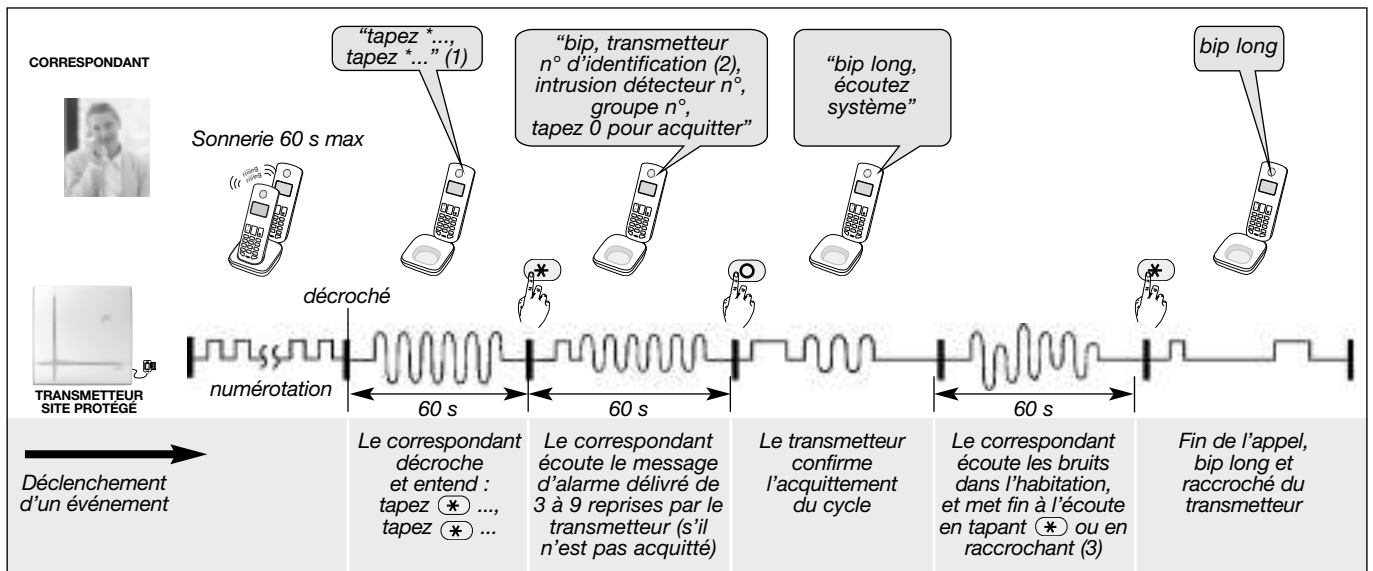
-----

-----

-----



• **Déroulement d'un appel téléphonique**



**NB : appel vers un particulier en protocole numérique SMS et MMS :**

- chaque correspondant n° 1 à 8 peut recevoir des appels d'alarme en SMS via le réseau GSM. Les numéros programmés en SMS ne peuvent pas acquiescer le cycle d'appel en cours.
- le correspondant système particulier n° 9 peut recevoir jusqu'à 5 images d'alarme en MMS via le réseau GSM avec l'option MMS.

(1) Appel vocal vers un particulier avec écoute automatique si celle-ci a été programmée (en appel vocal GSM, il n'y a pas de message d'invitation "tapez \*").  
 (2) Pour la transmission vocale, ce message d'identification peut être remplacé par un message vocal.  
 (3) La transmission téléphonique peut être suivie d'une période d'écoute durant laquelle le correspondant, peut entendre ce qu'il se passe dans les locaux protégés afin de confirmer l'alarme et d'effectuer des commandes téléphoniques.

• **Signification des messages reçus**

Votre transmetteur délivre un message correspondant à l'événement qui a provoqué l'appel. Vous devez préciser à vos proches la procédure à suivre en fonction de la nature du message reçu (intervention dans votre habitation, contact de services publics...).

**ATTENTION : si un message d'accueil est enregistré il remplace le n° d'identification.**

Evénements	"message vocal"	Acquiescement	
		Oui	Non
Intrusion	"intrusion détecteur N° groupe N°"		
Intrusion confirmée	"intrusion confirmée détecteur N° groupe N°"		
Alarme incendie	"alarme incendie PER N°"		
Préalarme	"préalarme détecteur N° groupe N°"		
Préalarme confirmée	"préalarme confirmée détecteur N° groupe N°"		
Dissuasion	"dissuasion détecteur N° groupe N°"		
Dissuasion confirmée	"dissuasion confirmée détecteur N° groupe N°"		
Autoprotection	"autoprotection PER N°"		
Défaut tension principale	"anomalie tension pile PER N°"		
Défaut tension secondaire	"anomalie tension batterie PER N°"		
Anomalie liaison radio	"anomalie liaison radio PER N°"		
Autoprotection radio	"autoprotection radio PER N°"		
Autoprotection ligne téléphonique	"autoprotection ligne téléphonique N°"		
Autoprotection brouillage GSM	"autoprotection brouillage GSM"		
Alerte et alerte silencieuse	"alerte PER N°"		
Appel test	"appel test"		
Présence secteur	"présence secteur PER N°"		
Coupure secteur	"perte secteur PER N°"		
Alarme technique générique	"alarme technique PER N°"		

**Format des messages vocaux transmis : transmetteur, identifiant, "message vocaux" ; avec :**

- identifiant pour les messages de type **vocal** : correspond à l'identifiant du numéro programmé en vocal ou au message d'accueil personnalisé enregistré pour les transmissions vocales uniquement,
- **"message vocal" :**
  - **PER** : correspond au nom du périphérique (centrale, centrale-transmetteur, détecteur, commande, sirène, transmetteur, appareil, appareil alarme, relais radio),
  - **N°** : numéro du périphérique, du groupe...

**Les produits DAITEM commercialisés par ATRAL System bénéficient de la garantie légale de conformité pendant deux (2) ans à partir de la date de vente au premier utilisateur.**

Sauf exclusion de certains matériels ou de certains composants de matériels, les produits DAITEM commercialisés par ATRAL System peuvent bénéficier d'une garantie commerciale sous la forme d'une extension gratuite de trois (3) années supplémentaires sous les réserves et conditions suivantes :

L'octroi de la garantie commerciale de trois (3) ans, courant à compter de l'expiration de la garantie légale de conformité, est conditionné à l'envoi d'une demande d'extension de garantie gratuite dans un délai de trente (30) jours à compter de la vente.

Cette demande d'extension gratuite de garantie peut être formée en adressant le bon de garantie prévu à cet effet au service garantie Daitem à l'adresse indiquée sur le document ou en ligne à partir du site [www.daitem.fr](http://www.daitem.fr). Seule la date d'enregistrement par DAITEM fait foi pour apprécier le respect du délai susvisé.

Pour tout achat de produit complémentaire ou remplacement de produits dans le cadre du service après-vente, la demande d'extension de garantie correspondant au produit doit être renvoyée.

Enfin, DAITEM informe les utilisateurs que toute facture concernant les produits doit être conservée puisqu'elle pourrait être réclamée pour l'application de la garantie.

La garantie commerciale court à compter de l'expiration de la garantie légale de conformité, soit deux (2) ans après la délivrance du bien.

La garantie commerciale à une durée de trois (3) années.

La garantie commerciale ne porte que sur les produits DAITEM, commercialisés par ATRAL System, et non aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables (petite fourniture, lampes, ...).

Certains produits ou accessoires tels que transformateurs, câbles de liaison, caméras vidéos, accessoires d'équipement de système vidéo, accessoires d'équipement de systèmes de motorisation, antennes, batteries de secours (liste non exhaustive), peuvent ne pas bénéficier d'extension de garantie. Ces éléments font l'objet d'une information de la part de DAITEM.

La garantie porte sur tout matériel qui dysfonctionne, dès lors que ce dysfonctionnement ne provient pas ou n'est pas la résultante :

- des contraintes propres au site à équiper, qui restreignent ou nuisent aux transmissions radio,
- du non respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par DAITEM, ou erreur de manipulation ou de branchement en cours d'installation,
- d'un usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de DAITEM,
- de la négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur,
- de l'intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit en dehors de toute instruction donnée par DAITEM,
- de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des dispositifs ou périphériques d'une autre marque que DAITEM,
- d'une dégradation par chute, choc ou par immersion,
- d'une utilisation d'alimentation autre que celle indiquée par DAITEM,
- de dommages ou avaries causés par le transport,
- de conditions d'utilisation particulières telles que ambiance humide ou poussiéreuse, température élevée au-delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc.,
- d'une catastrophe naturelle, émeutes ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un événement postérieur à la vente indépendamment de la volonté de DAITEM, irrésistible, et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles,
- de phénomène atmosphérique ou détériorations causées par l'environnement extérieur tels qu'infiltration, pluie, foudre, condensation, insectes, animaux, surtension.

Le bénéfice de la garantie commerciale est exclusivement réservé aux territoires suivants : pays de l'Union Européenne, Norvège et Suisse.

Indépendamment de la garantie consentie au titre de la garantie commerciale, ATRAL System est tenu des défauts de conformité du bien au contrat, et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil. À cet égard, il est rappelé les articles suivants :

- Article L211-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.
- Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat, ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 du Code de la Consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites

par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

• Article L211-12 du Code de la Consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans, à compter de la délivrance du bien.

• Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rend impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné aucun moindre prix s'il les avait connus.

• Article 1649 alinéa 1 du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

Pour la mise en œuvre de la garantie légale ou commerciale, le revendeur doit contacter DAITEM aux coordonnées suivantes :

**DAITEM est une marque de la société ATRAL System**

**ATRAL System**

**SAS au capital de 252 320 euros inscrite au RCS de Grenoble sous le numéro 311586382**

**rue du pré de l'orme - 38 926 CROLLES CEDEX**

**Tél. : 0 825 899 803 (0,15 € TTC/min depuis un poste fixe).**

DAITEM exposera alors les conditions de retour de la mise en œuvre de sa garantie.

La garantie commerciale donne droits à l'échange standard, à la réparation ou à un avoir au choix de DAITEM. Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de DAITEM.

Tout produit échangé sous garantie commerciale, bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.

En application de l'article L111-2 du Code de la Consommation, les pièces indispensables à l'utilisation du bien seront disponibles durant la période de garantie.

Enfin, DAITEM précise que dans le souci d'améliorer ses produits, elle se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Il est indiqué aux revendeurs et utilisateurs qu'à la demande d'extension de garantie est joint un questionnaire destiné à ce que DAITEM connaisse et satisfasse au mieux ses clients utilisateurs. Ce questionnaire n'est pas obligatoire.

DAITEM, commercialisé par ATRAL System, s'engage à protéger la confidentialité des informations personnelles fournies par les utilisateurs, et à ne pas les communiquer à des tiers pour des fins commerciales.

**Destination des produits :**

Les matériels commercialisés par DAITEM sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations en résidentiel et de certains locaux professionnels tels qu'ils sont déterminés dans la documentation fournie par DAITEM, ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DAITEM et recommandées par le revendeur.

**Marquage CE et Réglementation :**

Les produits commercialisés par DAITEM sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent. Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

**Réseaux de communication (indisponibilité) :**

DAITEM rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de télécommunication tels les réseaux téléphoniques commutés publics (RTC), les réseaux internet via ADSL, électriques ou radio courte et longue distance tels que IP, Bluetooth, GSM, GPRS, WIFI, Courants Porteurs en Ligne (CPL), etc.

La gestion de ces réseaux de télécommunication privés ou non, n'étant pas assurée par DAITEM, qui n'en a aucune maîtrise, celle-ci rappelle aux utilisateurs qu'elle ne peut en garantir leur disponibilité à 100 %.

DAITEM attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.

Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DAITEM indique que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourrait être engagée.

**Informatique et Liberté :**

Le responsable du traitement des données recueillies est le responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi de la garantie

des produits vendus et à avoir une meilleure connaissance des consommateurs. Les réponses au questionnaire sont facultatives. Les destinataires des données sont les services assistance technique et marketing de ATRAL System SAS.

Conformément aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant sans frais ni justification.

**A renvoyer dans les 30 jours à DAITEM - F-38926 CROLLES CEDEX.** Ne renvoyer qu'une seule demande d'extension pour l'ensemble des produits. L'extension ne sera accordée que si le certificat de garantie comporte le cachet de l'installateur, la date d'achat et les vignettes de garantie autocollantes situées sur les produits.

**Coordonnées de l'utilisateur** (obligatoire pour l'envoi de l'accusé de réception confirmant l'extension de garantie) :

M.  Mme  M<sup>lle</sup>  S<sup>te</sup>  Nom  Prénom

Adresse

Code Postal  Ville  Tél.

E.mail  Produit(s) acheté(s) le :

**Centrale**

Vignette de garantie

Cocher la case correspondante :

Achat initial  Complément d'installation  Remplacement après-vente

**Transmetteur**

Vignette de garantie

Cocher la case correspondante :

Achat initial  Complément d'installation  Remplacement après-vente

**Autres produits**

Vignettes de garantie

Cachet de l'installateur

Noter ici votre N° de compte DAITEM :


Cadre réservé à DAITEM

Reçu le :

Produit(s) acheté(s) le :

Cachet de l'installateur

**DAITEM est une marque de la société ATRAL SYSTEM**  
**ATRAL SYSTEM, société par actions simplifiée au capital de 252 320 euros SIREN 311 586 382 RCS GRENOBLE**  
**Adresse : ATRAL SYSTEM – F 38926 CROLLES CEDEX**

 **Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie** (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aidez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

DAITEM **En participant à ce petit questionnaire vous nous aidez à mieux vous connaître et vous satisfaire**

**Volet à retourner**

ATRAL SYSTEM s'engage à garder strictement confidentiel l'ensemble de ces informations.

**INFORMATIONS GENERALES**

- Comment avez-vous connu DAITEM ?**
- par une publicité
  - sur le conseil d'un professionnel
  - sur le conseil d'un proche
  - par Internet
  - lors d'un salon, d'une foire
  - autre
- Commentaires : \_\_\_\_\_

- Cochez les 3 raisons principales qui ont motivé votre achat :**
- facilité d'utilisation
  - facilité d'installation
  - système d'alarme radio, sans fil
  - caractère évolutif du système
  - durée de vie des piles
  - le rapport qualité/prix
  - réputation de la marque DAITEM
  - esthétique/design des produits
  - efficacité du système
  - autre
- Commentaires : \_\_\_\_\_

- Le rapport qualité/prix de votre système d'alarme vous paraît-il bon ?**
- oui
  - plutôt oui
  - plutôt non (pourquoi ?)
  - pas du tout (pourquoi ?)
- Commentaires : \_\_\_\_\_

**POUR MIEUX VOUS CONNAITRE**

- Dans quelle catégorie socioprofessionnelle vous situez-vous ?**
- agriculteur
  - commerçant, artisan, chef d'entreprise
  - cadre, profession libérale
  - profession intermédiaire, technicien, contremaître
  - ouvrier, employé
  - retraité
  - autre

- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?**
- moins de 30 ans
  - de 30 à 39 ans
  - de 40 à 49 ans
  - de 50 à 59 ans
  - de 60 à 69 ans
  - 70 ans et plus

- Composition du foyer (uniquement si le local protégé est une habitation)**
- 1 personne
  - 2 personnes
  - 3 personnes
  - 4 personnes
  - 5 personnes et plus

- Quel est le type de local protégé ?**
- maison principale : - avec jardin
  - sans jardin
  - maison secondaire : - avec jardin
  - sans jardin
  - appartement principale
  - appartement secondaire
  - local professionnel
  - autre

**En êtes-vous ?**

- propriétaire
  - locataire
- Le système d'alarme installé :**
- est votre premier système d'alarme
  - vient en remplacement d'un système d'alarme autre que DAITEM
  - vient en remplacement d'un système d'alarme DAITEM

- Avez-vous souscrit un contrat de télésurveillance :**
- oui auprès de DAITEM Services
  - oui auprès d'un autre centre de télésurveillance
  - non

**POUR MIEUX CERNER VOTRE BESOIN**

- Le local protégé est-il équipé ?**
- d'une porte avec code d'accès
  - d'un portier audio (interphone)
  - d'un portier audio et vidéo (vidéophone)
  - d'une sonnette seule
  - d'un portail motorisé
  - d'un portail non motorisé
  - de porte(s) de garage motorisée(s) :
  - une
  - plusieurs
  - de porte(s) de garage non motorisée(s) :
  - une
  - plusieurs
  - de volets roulants :
  - motorisés
  - non motorisés
  - de volets battants :
  - motorisés
  - non motorisés

- de stores :
- motorisés
- non motorisés

- Le local protégé possède-t-il une connexion internet ADSL ?**
- oui en dégroupage total
  - oui en dégroupage partiel
  - non

- Pensez-vous vous équiper à court terme :**
- de caméras de vidéosurveillance
  - d'un interphone audio ou vidéo
  - d'une motorisation de portail
  - d'une motorisation de porte de garage
  - d'une motorisation de volet roulant
  - d'éclairage automatique en extérieur
  - de commande centralisée pour vos volets roulants, portail...
  - autres
- Commentaires : \_\_\_\_\_

Le responsable du traitement des données recueillies est le responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le suivi de la garantie des produits vendus et à avoir une meilleure connaissance des consommateurs. Les réponses au questionnaire sont facultatives. Les destinataires des données sont les services assistance technique et marketing de ATRAL System SAS. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du service assistance technique de ATRAL System SAS. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant sans frais et sans justification.







